

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Niger-la-malediction-d-Arlit-p-10>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°27 > **Niger : la malédiction d'Arlit**

1er juillet 2005

Niger : la malédiction d'Arlit

Depuis 1968 et l'ouverture de la première mine, l'uranium est ici au coeur de tout. Mais s'il a longtemps fait la prospérité de la région, l'image qu'en ont les habitants a évolué. Et l'admiration qu'ils vouaient naguère aux sociétés minières Somaïr et Cominak, filiales d'Areva, le grand groupe nucléaire français, a cédé la place à une angoisse diffuse, liée à la radioactivité.

Beaucoup de problèmes de santé.

A en croire la population, les maladies se multiplieraient. « Il y a beaucoup plus de conjonctivites qu'avant », affirme un notable, Mohammed Aoutchiki. « Toute la population est irradiée », insiste Ibrahim Maïga, dans le quartier où des dizaines d'ateliers fabriquent des marmites et des bidons avec les ferrailles récupérées des mines. Quant à l'imam de la grande mosquée, Mohammed Malam Salah, il confie ne plus boire l'eau de la ville car elle ferait gonfler son ventre et sa peau. Il préfère ramener des bidons d'Agadez, à 250 km, ou acheter des bouteilles. « Il y a beaucoup de problèmes de santé ici, parce qu'on est près de l'usine d'uranium », assure-t-il.

En fait, il serait étonnant que la morbidité soit pire à Arlit que dans le reste du Niger, un des pays les plus pauvres du monde, où un système de santé dénué de moyens peine à répondre aux besoins d'une population misérable (12,7 millions d'habitants). Même si les sociétés minières ont installé deux hôpitaux, bien entretenus et équipés, qui attirent les patients d'Agadez, voire de Tahoua, la ville est gagnée par le doute.

Tout a commencé grâce ou à cause d'un homme de 48 ans. Calme et précis, Almoustapha Alhacen est né dans un village touareg, dans le massif montagneux de l'Aïr, au sud d'Arlit. Il a connu le lent cheminement des caravanes à travers le désert, avant d'entrer à la Cominak, en 1978. Seize ans plus tard, à la suite d'une tuberculose, il est affecté au service de radioprotection de la Somaïr, afin de ne plus être exposé à la poussière. Là, Almoustapha Alhacen commence à s'intéresser à la radioactivité. Il soupçonne les maladies, dont il entend parler, d'être liées à ce phénomène. En 2000, il décide de créer une association destinée à sensibiliser la population : Aghir In'Man, « bouclier de l'âme » en langue touarègue.

Un jour, M. Alhacen tombe sur l'adresse de la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information

indépendantes sur la radioactivité), une association de contre-expertise basée en France. Les échanges durent plusieurs mois et aboutissent à la venue au Niger, en 2003, de deux experts de la CRIIRAD. Une représentante de Sherpa, une association d'aide juridique internationale, les accompagne. Leur pré-rapport (Le Monde du 23 décembre 2003) soulève bien des interrogations sur la santé des populations ou encore la gestion des poussières et des résidus radioactifs. (□) Trois points sont particulièrement préoccupants. D'abord, les ferrailles sorties de l'usine, recyclées en ville : elles pourraient être porteuses de particules radioactives. Autre problème : les poussières des □verses□ (terrils de minerais radioactifs peu concentrés), dispersées par le vent. Troisième point : la nappe phréatique, qui ne cesse de s'appauvrir, pourrait être contaminée par des infiltrations.

Pour ce qui est des ferrailles, Ibrahim Courmo, directeur des exploitations de la Somaïr, explique qu'une □procédure de contrôle de la radioactivité de ce qui sort de l'usine a été mise en place à partir de 1999□. □Avant, poursuit-il, il est bien possible que des choses soient sorties malgré les contrôles.□

A propos des poussières, Sylvain Bernhard, du laboratoire Algade, qui contrôle la radioprotection des sites (et filiale d'Areva jusqu'en 2001), indique qu'□il y a toujours eu la volonté d'un même niveau d'exigence ici qu'en France□. Les normes internationales imposent une exposition de 1 milliSievert (mSv) par an en moyenne pour la population. □On arrive à 0,3-0,4 mSv par an□, explique M. Bernhard. Pour le personnel, l'objectif tenu par Areva est d'exposer les travailleurs à moins de 18 mSv par an (la norme est de 50 mSv). Enfin, en ce qui concerne l'eau, Algade assure qu'elle se situe bien en dessous des normes. Bruno Chareyron, de la CRIIRAD, note cependant que □si la norme est respectée pour plusieurs critères, elle est dépassée pour l'un d'entre eux□.

La loi de la jungle

Mais le problème le plus préoccupant concerne sans doute le passé : la Somaïr et la Cominak ont-elles toujours été aussi rigoureuses qu'elles assurent l'être aujourd'hui ? Témoignage d'Alfa Soumaïla, chef du service sécurité de la Somaïr : □Dans les années 1970, c'était la loi de la jungle, les résultats étaient très mauvais.□ La situation a commencé à s'améliorer à partir d'une loi nigérienne de 1979, puis □une deuxième amélioration s'est produite pendant les années 1990□, et enfin après 1999 et un □système de management environnemental□.

Pendant au moins une quinzaine d'années, la protection des travailleurs fut donc assez laxiste. Les ouvriers étaient mal avertis de la radioactivité. □Quand je suis arrivé, on ne nous a pas fait de formation à la radioactivité□, se souvient Moulaye Alkassoum (Somaïr). Les méthodes de mesure étaient sommaires : la dosimétrie ne se faisait au début que sur le rayonnement gamma, pas sur les poussières ni sur le radon. Les films n'avaient un seuil de détection qu'à 30 microSievert, contre 0,01 aujourd'hui. □Au début, on ne changeait pas de vêtements, et on n'avait ni masques ni gants, se souvient Almoustapha Alhacen, le fondateur de l'association Aghir In'Man. Ils n'ont mis des vestiaires qu'en 1986.□

Pendant longtemps, la dosimétrie n'était pas individuelle, une mesure sur chaque travailleur, mais par équipe. Il a fallu attendre 1996 pour que chaque secteur dispose d'un responsable de sécurité. Le rabattage des poussières ambiantes par aspersion d'eau est pratiqué au concassage - un des postes les plus exposés - depuis 1998 seulement. Dans l'usine, jusqu'à il y a trois ans, le changement des filtres à manche n'était pas fréquent. Il a fallu attendre 1999 pour que le poste d'enfûtage de la poudre d'uranium soit ventilé et confiné.

Dans ces conditions, l'inquiétude est grande parmi les anciens travailleurs. Ainsi, Ahmed Taharo, un ex-boutefeu de 54 ans, est persuadé que ses douleurs à la vessie sont dues à l'uranium. □Je connais trois personnes qui sont mortes après avoir quitté la société, de la maladie des radiations□, explique-t-il. Gjiko Zaki, 61 ans, qui travaillait au service des expatriés, souffre pour sa part d'hypertension et d'une hémiplégie. □Tous ceux qui ont travaillé à la Somaïr sont malades□, dit-il. Même des expatriés

s'inquiètent. C'est le cas de Sabine Tesche, qui vit aujourd'hui dans le Var, et dont le père est mort à 59 ans, en 2004 d'un cancer foudroyant. La famille a vécu à Akokan en 1981-1982. [On arrosait les jardins avec l'eau de la mine, on se baignait dans des bassins qu'elle remplissait], se rappelle Sabine Tesche.

Aghir In'Man commence à établir des listes d'agents morts après leur retraite. Une autre association, l'Organisation des incités au départ (OIDV), a entrepris une démarche similaire. [Voici une liste de dix-sept personnes qui sont mortes, et seulement parmi ceux venus du département de Maradi], indique Alka Amidou, de l'OIDV, en montrant le document en question.

La réponse aux angoisses actuelles est là, dans les informations relatives aux anciens travailleurs. [Beaucoup de ceux qui quittent l'entreprise tombent malades dans les trois ans], résume Almoustapha Alhacen. Ibrahim Courmo, directeur des exploitations de la Somaïr, réplique : [Il faut être factuel, on ne peut affirmer des choses sans être en mesure de les prouver]. [Je suis d'accord, admet M. Alhacen, je n'ai pas de chiffres pour prouver. Nous demandons qu'on laisse les gens qui ont la connaissance venir nous aider.] Une solution serait en effet d'autoriser une contre-expertise indépendante et de se donner les moyens de plonger dans le passé. L'enjeu n'est pas le nucléaire, mais la vérité due aux travailleurs.

Le Réseau [Sortir du nucléaire] lance une grande souscription pour mener une inspection indépendante.

Au cours d'un débat télévisé sur France 3, le Réseau [Sortir du nucléaire] a dénoncé les conséquences, pour la santé des mineurs et pour l'environnement, des conditions de l'extraction de l'uranium au Niger par la société Cogéma. Mme Lauvergeon, présidente du directoire d'Areva (maison mère de la Cogéma), avait répondu par... une invitation au Niger, qui avait été confirmée par courrier.

Répondant à Areva, le Réseau [Sortir du nucléaire] :

- ▶ décline le financement d'Areva,
- ▶ lance une souscription afin de monter une mission d'inspection des mines d'uranium du Niger avec des experts indépendants.

Le Réseau [Sortir du nucléaire] demande qu'Areva s'engage à ne pas entraver cette mission, qui doit pouvoir :

- ▶ accéder sans restriction aux sites miniers exploités par la Cogéma,
- ou être accompagnée de représentants de la presse,
- ▶ avoir accès à différentes données (contrats de travail, accidents du travail, suivi médical des anciens mineurs, etc.)

Le Réseau [Sortir du nucléaire] rappelle les importantes difficultés rencontrées lors d'une première mission menée en décembre 2003 par la CRIIRAD, qui, en particulier, s'était vu confisquer tous ses appareils de mesure.

Le Réseau [Sortir du nucléaire] appelle les citoyens à permettre l'existence de cette mission indépendante en adressant leurs chèques à l'ordre du Réseau [Sortir du nucléaire], 9, rue Dumenge, 69004 Lyon, en mentionnant au dos [Mission Niger].

Hervé Kempf

Article paru dans le Le Monde du 17 avril 2005